

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION COMMUNICATION DU 29 mars 2021

Présents :
M. Bidaux Président de la commission
S. Rouquette Maire Adjoint
F. Vautier Laguerre Maire Adjoint
C. Benoit Conseillère Municipale
E. Sanson Conseillère Municipale
A. Lai

Absents excusés :
J. Delalandre Le Maire
B. Charon
L. Gignoux

Ordre du jour :

Organisation et mise en forme de la Gazette

Questions diverses

1 Le contenu de la gazette

Mettre plus régulièrement les horaires d'ouverture de certains services publics (par exemple La Poste...)
Rien d'autre à signaler

2 La mise en page couleur

La commission a validé la mise en page en couleur de la première page (uniquement). Après étude, le coût supplémentaire de l'insertion de la couleur sur la première page s'élève à 38€ pour 1000 exemplaires. Cette mise en page couleur permettra de mettre en avant les photos et les informations importantes ainsi qu'une lecture plus agréable de la gazette.

3 La publicité

La commission a autorisé l'insertion de publicités dans la gazette uniquement pour nos commerçants et artisans Jumiégeois afin de leur donner de la visibilité et aussi de participer au coût supplémentaire de la couleur.
Il n'y aura pas d'insertion publicitaire sur la première page.
Il n'y aura que deux formats possibles. Le prix de ces formats seront validés au CM.
La Mairie se réservera le droit de valider ou pas la parution de l'encart publicitaire ainsi que de la quantité.

4 La dématérialisation

La commission a soumis l'idée de dématérialiser la Gazette par mail afin de répondre à une démarche de simplification de l'information et aussi pour diminuer son coût (papier, encre, distribution...).
200 exemplaires papiers seront toujours disponibles chez nos commerçants.
Date d'effet : septembre 2021

Fin de séance : 20 heures

Prochaine Réunion : Mai 2021